

**Du Dimanche 13 Décembre 2003**

**NOUAKCHOTT INFO**  
**QUOTIDIEN**

**514**

55<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA  
DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOM-  
ME

## Une occasion pour la réflexion

A l'occasion de la célébration le mercredi 10 décembre de la journée universelle des droits de l'homme, le ministre de la justice, M. Diabira Bakary, a dans une allocution qu'il a prononcé pour la circonstance souligné que la Mauritanie sous la direction du Président de la République, Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, œuvre dans un processus démocratique et au respect scrupuleux des droits de l'homme. Avant de préciser que ces libertés sont devenues étroitement liées à la lutte contre la pauvreté et l'analphabétisme. Il a enfin affirmé que le 55<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme constitue une occasion pour la réflexion sur les voies et moyens susceptibles de préserver les importants acquis réalisés dans tous les domaines en vue de donner une impulsion au développement du pays dans un climat marqué par la paix, la sécurité, la stabilité et la solidarité sociale. Prenant la parole, Mme Cécile Molinier, Coordinatrice du système des Nations-Unies en Mauritanie devait souligner que le pays a fait des pas importants avant prenant pour exemple la création du CDHLCPI qui témoigne, selon elle, de la volonté du gouvernement de protéger et promouvoir les Droits de l'Homme.